

#BILAN2019

#PERSPECTIVES2020

#ENQUÊTE EXCLUSIVE

CITIZ LPA & YEA! LA VOITURE EN LIBRE-SERVICE CHEZ LPA



DOSSIER DE PRESSE
NOVEMBRE

2019



CITIZ ET YEA!

LE MOUVEMENT S'ACCÉLÈRE

DANS LE PAYSAGE LYONNAIS

DE L'AUTOPARTAGE EN 2019 !

Maillon essentiel dans la transition vers une ville plus durable, l'autopartage s'est inscrit, depuis son arrivée en 2003 à Lyon, dans le paysage des mobilités.

Les deux offres proposées par LPA, Citiz lancée il y a 11 ans et Yea! lancée il y a 2 ans, affichent de bons résultats pour cette année 2019.

Fer de lance de la mobilité et du stationnement pour le compte de la métropole de Lyon, LPA propose, depuis plus de 10 ans, une offre de voitures en libre-service variée et complémentaire, avec Citiz la location en boucle (on prend et rend son véhicule sur une même station en voirie ou en parking) et Yea! la location en free-floating (on prend et dépose la voiture sur une place de stationnement voirie autorisée à Lyon et Villeurbanne). Après avoir fêté 10 ans d'autopartage lyonnais l'an dernier, LPA dresse aujourd'hui le bilan d'une année 2019 réussie avec des indicateurs au vert, côté locations comme abonnés.

En 2019*, les **255 voitures en libre-service de LPA** ont parcouru plus de **2 900 000 kilomètres** (contre près de **2 450 000** en 2018), soit une hausse de **18%**. Engagement responsable, besoin de faire des économies ou la praticité du service, les raisons sont multiples pour des utilisateurs de plus en plus nombreux. Ils sont désormais **4 500 conducteurs**, en hausse de **28%**. Les utilisations sont également en forte hausse avec plus de **73 700 réservations (+32%)** sur l'année 2019.

Portrait type



Alors à quoi ressemble l'utilisateur type de services Citiz et Yea ?
C'est plutôt ... un homme de 40 ans, actif, urbain et connecté même si le spectre des utilisateurs se veut bien plus large grâce à une offre diversifiée et adaptée qui permet aux jeunes conducteurs comme aux salariés et aux professionnels ou aux inactifs de pouvoir utiliser de Citiz et Yea! de façon ponctuelle.

Si l'offre des véhicules Citiz et Yea! couvre aujourd'hui une large gamme, de la petite citadine à l'utilitaire en passant par le modèle familial allant même aux véhicules 9 places, c'est vers les voitures citadines de taille moyenne, faciles et maniables en territoire urbain, que **les 4 500 conducteurs** se tournent désormais le plus souvent.

* les données 2019 sont des projections sur 12 mois de données réelles à fin octobre 2019.

RETOUR EN CHIFFRES SUR L'ANNÉE 2019* POUR L'AUTOPARTAGE PAR LPA

255

**véhicules en
autopartage
par LPA**



150 Yea!

**TRAJET MOYEN
EN YEA! 15 KM**



105

**citiz LPA
GRANDLYON**

**TRAJET MOYEN
EN CITIZ 80 KM**

42



Stations

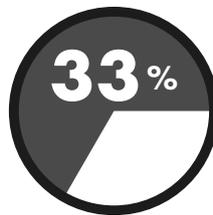


37

**Sur Lyon et
Villeurbanne**

4 500

conducteurs



**UTILISENT
LES DEUX
SERVICES**

16



**LOCATIONS/AN
PAR CONDUCTEUR**

73 700

**réservations
(à fin octobre)**



**sont faites via
l'application**

Depuis 2018 les voitures Citiz et Yea!
de LPA ont parcouru plus de **36 FOIS**
la distance de la Terre à la Lune.

EN 2019, ELLES ONT PARCOURU

2 900 000 KM

**TOP 5
DES STATIONS
CITIZ LES PLUS
PLÉBISCITÉES**

Cordeliers

Hôtel de Ville Lyon

Villefranche Mairie

Saxe-Servient

Jean Jaurès



DES TAUX DE SATISFACTION ET DE RECOMMANDATION TRÈS ÉLEVÉS

Mieux connaître les attentes de ses abonnés pour adapter au mieux l'offre passe notamment par une enquête auprès de sa communauté d'utilisateurs.

C'est ainsi qu'en mars 2019, comme chaque année, une enquête de satisfaction a été menée auprès de tous les abonnés. Elle permet de mesurer bien entendu la perception du service par les clients, mais aussi les évolutions des pratiques de mobilité et les attentes des clients. Une enquête dont les résultats ont également servi à la stratégie de développement du réseau en 2020.

95%



YEA

DES ABONNÉS TRÈS SATISFAITS DE L'OFFRE PROPOSÉE

Les taux de satisfaction sont élevés (**94% pour Citiz et 95% pour Yea!**) et le taux de recommandation qui atteint **96%** montre l'attachement des abonnés aux services d'autopartage de LPA. Les utilisateurs, qui pour **1/3** utilisent les deux services, pensent qu'ils sont complémentaires (**68%** contre seulement **5%** qui pensent le contraire, **27%** ne se prononçant pas), répondant chacun à des besoins distincts et permettant de mieux couvrir le territoire pour amorcer les pratiques du partage des voitures.

Pour les abonnés Citiz, la satisfaction est particulièrement forte sur les délais et les outils de réservation (**98% et 96%**), les démarches d'inscription (**94%**), la localisation et l'entretien des véhicules (**89%**) la disponibilité et l'étendue de la gamme de véhicules Citiz (**88%**). Le nombre de stations Citiz proposées (**84%**) et le coût du service Citiz (**79%**) sont à des niveaux inférieurs en terme de satisfaction mais restent toujours élevés.

Pour les abonnés Yea! la satisfaction est particulièrement élevée sur l'entretien de la flotte (**96%**) et les modèles des véhicules (**95%**), l'ouverture et la fermeture des véhicules via l'appli (**94%**), leur disponibilité (**94%**), la facilité de géolocalisation (**92%**).

94%



CITIZ

DES VOITURES EN LIBRE-SERVICE POUR QUELS USAGES ?

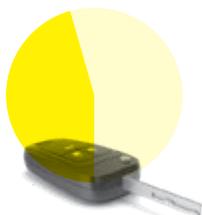
Cette enquête permet également de mieux cerner l'usage qui est fait des flottes Citiz et Yea! avec des utilisations plutôt de loisirs même si des usages pratiques sont également exprimés.

Première raison d'utilisation, la visite d'amis ou de membres de sa famille pour **58%** des abonnés avec en corollaire, les balades à l'extérieur de Lyon (**49%**), les spectacles ou concerts (**31%**), ou encore les activités pour les enfants (**12%**). Côté usages pratiques les abonnés disent utiliser les voitures en Libre-service pour transporter des objets encombrants (**44%**), faire des courses alimentaires (**30%**) ou aller au travail pour **9%**. Enfin les déplacements professionnels autre que domicile-travail sont à **32%** une raison de location.



43 %

DES ABONNÉS SONT DANS UNE LOGIQUE DE DÉMOTORISATION



L'AUTOPARTAGE COMME LEVIER À LA DÉMOTORISATION

Le passage à l'autopartage est à la fois un engagement personnel pour participer concrètement et activement à l'amélioration de la qualité de vie en ville et révèle un changement de comportement face à la voiture.

80% des abonnés n'ont plus de voiture. Si 41% n'étaient pas motorisés avant, 43% des clients du service qui en avaient une ou plusieurs sont dans une logique de démotorisation.

Cette démotorisation appliquée au nombre de contrat permet d'estimer à **1 400 le nombre de voitures supprimées**. Si l'on considère les 69% qui déclarent avoir renoncé à l'achat d'une voiture, ce sont **2 200 voitures évitées** et au total près de **3 600 véhicules** qui n'encombrent pas ou plus les rues de la métropole.

Par ailleurs, 77% des abonnés disent être au moins 2 dans le véhicule lors d'un trajet démontrant ainsi que l'autopartage augmente le taux d'occupation des voitures et lutte efficacement contre l'autosolisme.

Outre la démotorisation, les motivations des abonnés sont multiples : **la liberté pour 63%** d'entre eux, le comportement **responsable et durable (50%)**, les **économies (40%)**, le **gain de temps (37%)**.

TRANSPORT EN COMMUN ET AUTOPARTAGE, LA MULTIMODALITÉ AU CŒUR DU QUOTIDIEN DES ABONNÉS.

Cette enquête montre également le lien étroit qui existe entre autopartage et transports en commun.

91% des abonnés ayant répondu à l'enquête de mars 2019 affirment utiliser également le réseau TCL (49% sont abonnés), le TER (42%), le vélo ou Vélo'v (76%) ou la trottinette (11%). Ce lien entre services d'autopartage et réseau de transports en commun s'illustre sur le terrain notamment par les lieux d'implantation des stations Citiz situées dans des quartiers à forte densité et activité où le réseau TCL est lui aussi présent.



22 %

DES ABONNÉS SOUHAITERAIENT PLUS DE CITADINES



DES ATTENTES POUR LE FUTUR : PLUS DE CITADINES POUR CITIZ ET UNE EXTENSION DU PÉRIMÈTRE POUR YEA!

Dans cette étude, les abonnés des services d'autopartage de LPA ont aussi exprimé des attentes et des axes d'amélioration pour les services Citiz et Yea!. Pour la location en boucle de voiture Citiz, la densité de l'offre et la disponibilité des véhicules et des stations, peuvent se révéler des points d'amélioration tangibles pour une parfaite satisfaction des usagers.

Parmi les demandes les plus récurrentes, 22 % souhaitent plus de véhicules format citadines moyennes. LPA entend ces demandes et travaille au quotidien pour proposer des solutions en adéquation avec ces attentes.

Enquête online
menée auprès de
1 000 habitants de
Lyon, Villeurbanne
et des communes
de la 1^e couronne,
âgés de 18 à 65
ans et détenteurs
du permis B.

LES LYONNAIS ET L'AUTOPARTAGE

Une enquête exclusive menée auprès de 1 000
habitants de la métropole lyonnaise

Du 6 au 9 novembre 2019, une enquête a été menée par le cabinet Aviso sur les Lyonnais et l'autopartage à la demande de LPA. L'objectif de cette enquête est de savoir quel est le niveau de connaissance des habitants de la métropole lyonnaise sur cette thématique de l'autopartage mais aussi d'identifier les motivations, les attentes, les leviers qui pourraient permettre de développer encore plus fortement cette mobilité partagée.



53 %

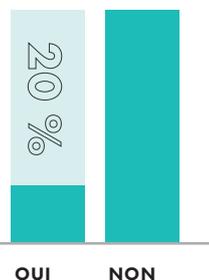
**DES PERSONNES
INTERROGÉES
ASSOCIENT
BLA BLA CAR À
L'AUTOPARTAGE**

AUTOPARTAGE / COVOITURAGE ... LA CONFUSION DES GENRES

Si 76% des personnes interrogées disent savoir ce qu'est l'autopartage, la réalité montre qu'une confusion existe entre autopartage et covoiturage. En effet, 39% d'entre eux associent l'autopartage avec le fait de partager à plusieurs son ou un véhicule, ou au covoiturage, contre seulement 17,7*% qui l'associent aux voitures en libre-service, 8,1% au covoiturage et 31% au total qui en donnent une définition approchante. Autre indicateur de cette méconnaissance, la 1^e place de Bla Bla Car dans le classement des services d'autopartage en notoriété spontanée, loin devant les différents services d'autopartage disponibles à Lyon.

Par ailleurs, le taux de connaissance de l'autopartage est plus élevé sur les 35/44 ans et 55/65 ans et sur les CSP+. A l'inverse ce sont les 18/24 ans et les personnes n'ayant pas de voiture personnelle qui savent moins le qualifier, ce qui peut paraître étonnant sur les publics jeunes, l'examen du permis de conduire incluant maintenant des questions sur ces nouveaux services de mobilité .

**AVEZ-VOUS
DÉJÀ UTILISÉ
UN SERVICE
D'AUTOPARTAGE ?**



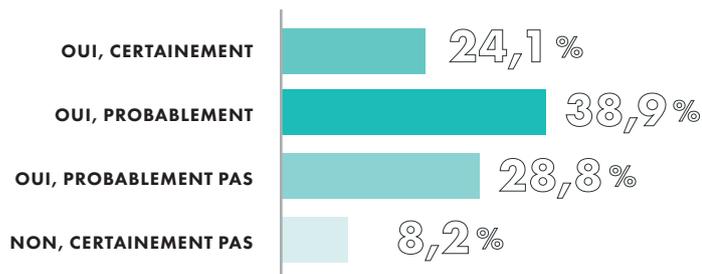
20% DE LA POPULATION A DÉJÀ UTILISÉ L'AUTOPARTAGE

À la question « avez-vous déjà utilisé un service d'autopartage, 20% des personnes interrogées répondent positivement dont 90% sur le territoire de la métropole de Lyon, 10% dans d'autres villes de France et ont utilisé Bluely à 68%, Citiz à 28,2% et Yea! à 9%.

Les publics les plus utilisateurs sont les hommes, les 25/34 ans (24,8%) et ceux qui n'ont pas de voiture ou d'accès à une voiture (27,6%) au contraire des 55/65 ans et des inactifs.



SI VOUS TROUVIEZ UN SERVICE
AU PRIX QUI VOUS CONVIENT,
UTILISERIEZ-VOUS UN SERVICE
D'AUTOPARTAGE DANS LA
MÉTROPOLE DE LYON

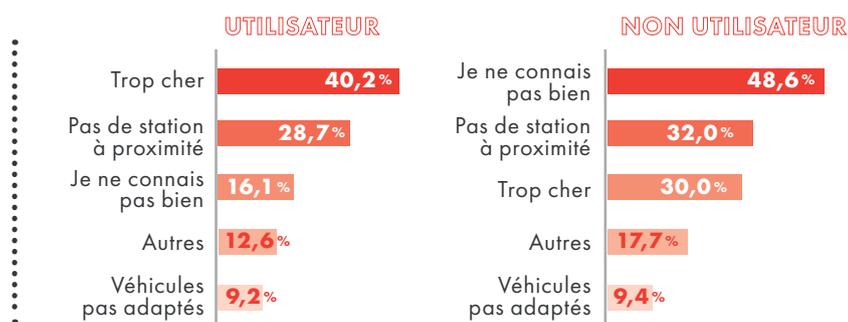


63% DE LA POPULATION A L'INTENTION D'UTILISER L'AUTOPARTAGE POUR SE DÉPLACER DANS LA MÉTROPOLE LYONNAISE

Avec 24,1% des personnes interrogées qui disent être certains d'utiliser un service d'autopartage (si celui-ci leur convient) et 38,9% qui seraient prêtes probablement à franchir le pas, c'est donc plus de 60% des personnes interrogées qui affirment avoir l'intention plus ou moins forte de tester l'autopartage. Cette intention est plus forte chez les 18/24 ans (78,1%), les habitants des zones périurbaines (81,1%) et ceux qui n'ont pas de voiture (72,4%) alors que les 45/55 ans et les habitants des zones semi-urbaines sont nettement moins enthousiastes. Ces résultats montrent qu'il existe un noyau dur de population motivée et que près de 90% qui ont déjà utilisé l'autopartage sont prêts à recommencer. Les publics les plus utilisateurs sont les hommes, les 25/34 ans (24,8%) et les habitants des zones semi-urbaines (28,6%) et ceux qui n'ont pas de voiture ou d'accès à une voiture (27,6%) au contraire des 55/65 ans et des inactifs.

Quatre facteurs de motivation émergent dans cette enquête pour les personnes ayant l'intention d'utiliser l'autopartage. Tout d'abord, l'économie apportée par rapport au coût de possession d'une voiture (16,7%), la nécessité de se déplacer alors que l'on n'a pas de véhicule à disposition (12,4%), la facilité de stationnement procurée par ses services d'autopartage (11,2%) et le côté pratique du service (11,8%). L'écologie et le respect de l'environnement arrivent beaucoup plus loin avec seulement 5,2%.

PARMI CES PROPOSITIONS,
QUELLES SONT CELLES
QUI LIMITENT VOTRE
UTILISATION DE
L'AUTOPARTAGE ?



DES FREINS DIFFÉRENTS SELON QUE L'ON SOIT UTILISATEUR OU NON UTILISATEUR

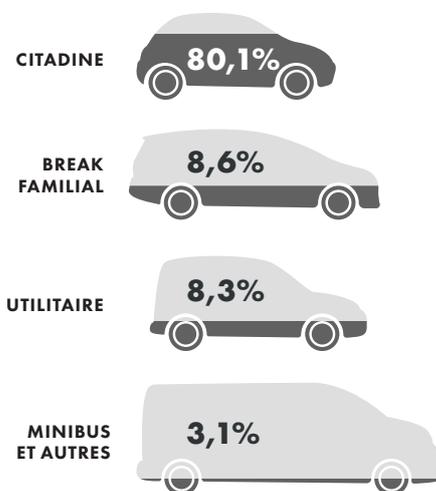
Alors que le coût est le premier frein exprimé par 40,2% des utilisateurs (notamment chez les 25/34 ans et les 45/54 ans au contraire des 18/24 ans), c'est la méconnaissance des services qui est mise en avant par 48,6% des non-utilisateurs et notamment par les 18/24 et les 25/34 ans. Le manque de station à proximité est un frein commun aux alentours de 30% et ce quel que soit le public. Le type de véhicules ne semble pas être un frein ou un levier particulier pour l'ensemble des catégories interrogées savent moins le qualifier, ce qui peut paraître étonnant sur les publics jeunes, l'examen du permis de conduire incluant maintenant ces nouveaux services de mobilité.

L'ATTENTE D'UN SERVICE RAPIDEMENT ACCESSIBLE

L'expérience montre que la facilité et la rapidité d'accès au véhicule en Libre-service sont essentielles pour les utilisateurs. L'enquête précise que la barrière des **10 minutes** est une limite pour que le service reste attractif. Seuls **20%** des personnes interrogées accepteraient de prendre plus de temps encore pour disposer d'une voiture.

10,2 min

LE TEMPS MAXIMUM EN MOYENNE POUR ALLER CHERCHER UN VÉHICULE EN LIBRE-SERVICE

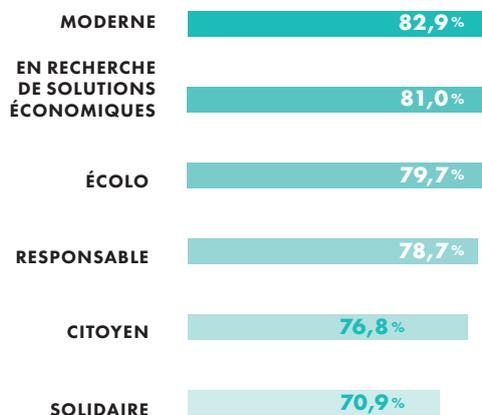


LA CITADINE PLÉBISCITÉE.

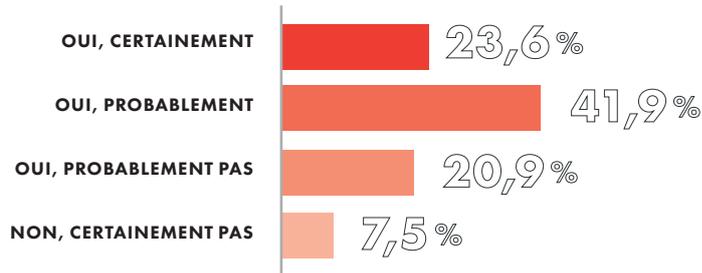
Parmi les gammes de véhicules proposées, c'est la citadine qui est de loin la plus plébiscitée avec **80%** de réponses, les breaks familiaux et les utilitaires arrivant très loin derrière dans les attentes des personnes interrogées.

MODERNE, ÉCONOMIQUE, ÉCOLO, 3 VALEURS ASSOCIÉES À L'AUTOPARTAGE

Même si les scores sont globalement élevés, on peut noter que la modernité (plus marquée chez les femmes, les 18/24 ans et à Lyon) et le coût (plus marqué chez les 35/54 ans et les habitants de Villeurbanne et de la première couronne) sont des images associées prioritairement à l'autopartage, les dimensions écologiques, responsables et, citoyennes (plus marqués chez les 18/24 et 35/44 ans et les habitants de Villeurbanne) étant citées ensuite, la solidarité étant l'item le moins prisé (sauf chez les femmes et en première couronne). La motivation individuelle semble encore prédominer par rapport à la motivation collective. contraire des 55/65 ans et des inactifs.



**L'AUTOPARTAGE
VOUS SEMBLE-T-
ELLE UNE SOLUTION
ADAPTÉE AUX
PROBLÉMATIQUES DE
DÉPLACEMENT DANS
LA MÉTROPOLE DE
LYON**



OUI À 65,5%

Si l'autopartage est une solution d'avenir pour **65,5%** des personnes interrogées, les leviers pour les inciter à franchir le pas sont de plusieurs natures. L'incitation doit permettre de faire bouger les lignes (aides financières voies adaptées, péages urbains gratuits) mais les contraintes qui pourraient être imposées dans les années à venir sont d'ores et déjà intégrées (restriction de circulation, contraintes budgétaires) par la population.

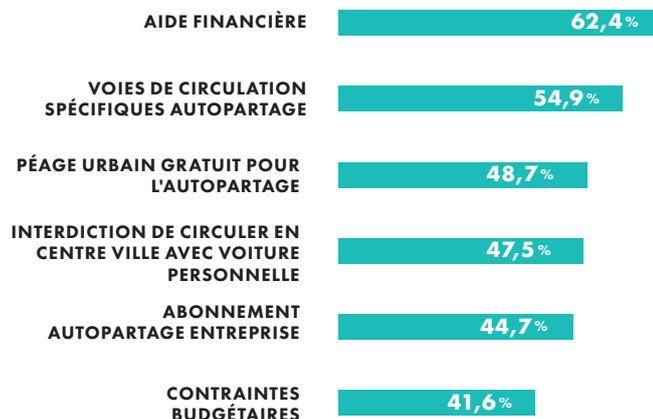
- L'incitation financière, reste la première attente avec des aides financières pouvant accompagner cette transition. Cet aspect financier est plus marqué chez les 35/44 ans, les CSP -, les habitants de Lyon et de la 1^e couronne ainsi que ceux qui sont aujourd'hui équipés d'une voiture.
- Deuxième critère toujours incitatif, la création de voies de circulation spécifiques à l'autopartage est plus marqué chez les 18/24 et 25/34 ans, chez les femmes et dans les populations semi-urbaine.
- Troisième critère incitatif, la gratuité du péage urbain pour les voitures en Libre-service qui mobilise plus les hommes, les 18/24 ans, les inactifs et les habitants de la 1^o couronne et des zones rurales.

L'interdiction de circulation en centre-ville avec sa voiture personnelle est particulièrement incitative sur les populations masculines, plus âgées, de Lyon et de la première couronne.

L'abonnement à l'autopartage via l'entreprise est plus particulièrement cité par les femmes les 45/54 ans, les CSP - et les habitants de Villeurbanne.

Dernier critère incitatif, la contrainte budgétaire qui est plus souligné chez les 35/44 ans et 55/65 ans, chez les inactifs, les habitants de Villeurbanne et en première couronne.

**POUVEZ-VOUS
CLASSER
CES MESURES
PAR ORDRE
D'INCITATION
POUR FAVORISER
L'AUTOPARTAGE ?**



CITIZ & YEA! QUELLES PERSPECTIVES POUR 2020 ?

En permanence à l'écoute des attentes de ses abonnés, LPA a su, au fil des années, adapter son offre d'autopartage pour répondre aux évolutions de la société, aux changements de comportements et aux attentes de ses abonnés. Forte de sa capacité à investir et expérimenter de nouvelles solutions de mobilité, LPA entend poursuivre en 2020 sa stratégie de développement de l'autopartage sur le territoire en adaptant son offre aux attentes des clients ou prospects pour rendre cette solution de mobilité la plus attractive possible.

Les études le montrent, au delà de contraintes imposées (restriction ou interdiction de circulation) ou personnelles (impossibilité de posséder une voiture par manque de stationnement ou pour des raisons économiques), deux actions concrètes peuvent être rapidement menées pour encourager le passage à l'autopartage : multiplier les stations sur le territoire et adapter la flotte de véhicules aux besoins de utilisateurs.

Ce développement sera concentré en 2020 sur l'offre Citiz qui répond aujourd'hui aux attentes des habitants sur des trajets de moyenne et longue distance. L'offre Yea! répond, quant à elle, à la fois à des populations plus jeunes, avec des besoins sur des distances plus courtes et permet une première prise de contact avec ces nouveaux modes de mobilité grâce à une flotte visible, moderne et ludique.

Une complémentarité gagnante qui permet d'avoir une offre mixte susceptible de répondre aux attentes d'une très large population aujourd'hui.

2020 : 10 STATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE LYONNAISE

L'accessibilité au service est un élément fort pour passer à l'autopartage. Le développement des stations sur la voirie est donc un facteur déclencheur fort en intégrant le quotidien et l'environnement des usagers actuels ou futurs usagers grâce à l'exposition et à la visibilité qu'elles procurent.

Le plan de développement des stations Citiz que LPA va donc proposer entre 10 nouvelles stations en 2020 pour passer de 42 stations aujourd'hui à plus de cinquante fin 2020 soit une augmentation de 24% de l'offre en un an.

Ces stations dont l'emplacement précis sera validé avec les collectivités seront concentrées sur des quartiers à forte densité conjuguant entreprise, services et logements. C'est ainsi que l'accent sera mis sur l'amélioration de la couverture du territoire actuel.

Les nouvelles stations devraient voir le jour dans les quartiers en développement, notamment la Confluence, de Gerland, de Vaise, ou de la Soie... Les 4e et 6e arrondissements de Lyon devraient voir leur offre s'étoffer, tout comme Villeurbanne.

Le développement des stations répond également concrètement à la demande exprimée dans l'enquête menée en novembre 2019 où 28,7% des utilisateurs positionnent le manque de station à proximité comme un frein à l'autopartage, ce chiffre s'élevant à 32% pour les non-utilisateurs.

UNE FLOTTE RENOUVELÉE AVEC UN EFFORT PORTÉ SUR LES CITADINES

Sur ce point également, les différentes enquêtes montrent que les abonnés ou personnes susceptibles de passer à l'autopartage plébiscitent une catégorie principale de véhicules : les citadines (80% des réponses exprimées lors de l'enquête de novembre 2019).

En 2020, la totalité de la flotte Citiz sera renouvelée essentiellement sur les catégories M et L répondant ainsi aux attentes des usagers et des entreprises.

Pour répondre aux préoccupations croissantes en matière environnemental, Citiz va poursuivre son investissement dans des véhicules hybrides. Une expérimentation sera menée avec un véhicule électrique. Enfin, le nombre de petits utilitaires

sera augmenté. Ce renouvellement de la flotte se déroulera en deux temps (50% dès le début 2020 et 50% d'ici fin 2020) avec l'augmentation de près de 20% de la flotte en stations qui passera alors 105 à 125 véhicules. La gamme de voiture évoluera donc fortement avec une augmentation de 40% du nombre de citadines (70 en fin d'année contre 40 aujourd'hui). La flotte Yea! reste, quant à elle, inchangée avec 150 véhicules en libre-service.

UNE COMMUNICATION RELANÇÉE POUR CONVAINCRE ENCORE PLUS

L'ensemble de ces développements seront pris en charge par LPA sans augmentation des tarifs, le prix pouvant être pour les utilisateurs notamment un frein potentiel à l'utilisation (dans une moindre mesure pour les non-utilisateurs).

Parallèlement, comme a pu le montrer l'enquête menée auprès des habitants de la métropole, l'autopartage et les solutions proposées souffrent aujourd'hui d'un déficit de notoriété. Il est donc essentiel de poursuivre, et même d'intensifier les actions de communication pour sensibiliser, informer et faire passer à l'acte. Ce doit être notamment le cas sur les 18/24

ans qui sont pourtant sensibilisés lors des épreuves du permis de conduire et pour toutes les catégories de population n'ayant pas personnellement ou pas d'accès à un véhicule. Les marges de progression existent toutefois sur l'ensemble des catégories de population avec un levier spécifique que peut être l'entreprise. Cette cible est essentielle car elle permet de travailler sur la mobilité des salariés qui pourra ensuite basculer sur une utilisation personnelle de ces services. LPA s'est structurée à cet effet avec la création d'un poste spécifique pour développer l'offre professionnels et entreprises de tous ses services.

3 QUESTIONS AU PRÉSIDENT DE LPA

L'autopartage est-il une solution permettant de répondre à l'enjeu d'une meilleure qualité de vie et déplacement en ville ?

Très certainement. Les modes de déplacement, les comportements et de consommation changent. La demande d'une ville plus apaisée, moins encombrée est aujourd'hui au cœur des préoccupations des citoyens. Il est donc de notre rôle en tant qu'acteur public et fer de lance des mobilités sur la métropole lyonnaise d'y répondre. C'est dans cet esprit que LPA a fait le choix d'investir depuis près de 10 ans déjà le champ de l'autopartage en développant une offre ambitieuse. Nous nous devons, parallèlement à notre mission première de gestion des stationnements, d'agir concrètement et efficacement à la réduction du nombre de véhicules dans nos villes. Avec aujourd'hui près de 4 500 conducteurs et près de 3 millions de kilomètres parcourus en 2019, l'autopartage démontre que la demande existe dans notre métropole. A nous opérateur public de la mobilité d'y répondre et d'accélérer le mouvement en adaptant notre offre au plus près des attentes de la population ! La démotorisation est un enjeu majeur pour notre métropole, l'autopartage y participe et LPA entend bien y apporter des solutions concrètes et ambitieuses. Développer les stations, adapter la flotte de véhicules aux besoins réels, imaginer de nouveaux services, répondre aux enjeux environnementaux, tout en veillant à contenir les prix... les champs d'interventions sont très divers.

L'autopartage, la solution ou une solution parmi d'autres ?

L'autopartage est une solution parmi d'autres pour réduire la place de la voiture en ville, regagner de l'espace urbain au profit des mobilités douces et améliorer la qualité de vie. Mais ce n'est pas la seule solution. Le succès résidera dans le développement d'un mix de services comprenant les nouvelles mobilités (vélos, trottinettes), l'adaptation de la ville au piétons et bien sûr le développement d'une offre de transports en commun encore plus forte et performante même si sur ce plan, Lyon est déjà très en pointe avec un réseau dense et attractif. Au cœur de ce mix mobilité, la voiture individuelle ou partagée doit conserver toute sa place car

elle répond à des besoins de déplacements personnels, ou professionnels réguliers lorsqu'aucun autre mode ne répond. La voiture en Libre-service doit maintenant trouver pleinement sa place au cœur de ce système et notamment développer son interopérabilité avec les transports en commun. Les enseignements que nous pouvons tirer de l'enquête menée en novembre 2019 auprès des habitants de l'agglomération montrent que le chemin est encore long et qu'il va falloir y consacrer des moyens importants. C'est ce que Citiz s'attachera à faire en 2020 avec une augmentation de près de 20% du nombre de stations pour rapprocher l'utilisateur potentiel du véhicule mis à disposition. L'investissement, c'est aussi le renouvellement de 60% de la flotte avec une augmentation de près de 25% du nombre de véhicules Citiz.

Comment selon vous convaincre les habitants de la métropole lyonnaise de basculer vers l'autopartage ?

Nous le voyons au quotidien, les questions environnementales sont aujourd'hui au cœur de l'actualité. Notre rôle est de mettre en place et dynamiser l'offre, c'est ce que nous faisons depuis une dizaine d'années et que nous allons accélérer dès 2020. Nous allons devoir relancer la communication et mieux identifier les publics qui sont susceptibles de « faire la bascule » vers l'autopartage. Les enquêtes clients Citiz et Yea! montrent qu'un abonné se démotorise. Bien évidemment, cela ne sera pas valable pour tout le monde mais sur des quartiers denses du cœur de la métropole, je suis persuadé que nous pouvons amplifier le mouvement, diminuer le nombre de véhicules en circulation et en stationnement en voirie. Convaincre, informer, partager ...trois objectifs que je souhaite que LPA et ses services portent dans l'année à venir.

Citiz LPA et Yea! sont deux services complémentaires d'autopartage appartenant à un réseau national et présent sur l'ensemble du territoire français. Cette implantation nationale permet aux conducteurs de bénéficier d'un service dans plus de 80 villes en France et facilite une interopérabilité avec d'autres modes de transport comme le train par exemple pour des séjours de travail ou de loisirs.



Yea!

1 Prenez Yea! quand vous voulez Les voitures Yea! sont toutes identiques.



Vous en voyez une dans la rue ?
Passez votre badge sur le lecteur, elle se déverrouille et est à votre disposition.



Vous avez l'appli Citiz ?
Elle vous indique où est la Yea! la plus proche, bloquez la 30 minutes rien que pour vous le temps de la rejoindre.

2 Ouvrez Yea! en libre-service



Ouvrez la voiture avec :
votre badge, le porte-clés ou l'appli Citiz.



La voiture est à vous
Pour quelques minutes, quelques heures ou plusieurs jours, comme vous voulez.

3 Garez Yea! où vous voulez



A la fin de votre trajet
Laissez votre Yea! sur n'importe quelle place de stationnement autorisée sur voirie à Lyon et Villeurbanne. Fermez comme vous avez ouvert et c'est réglé!



Ne vous préoccupez pas de payer le stationnement
dans Lyon et Villeurbanne quand vous laissez votre Yea!, nous l'avons déjà fait pour vous.



À PROPOS DE LPA

Créée il y a 50 ans, la SEM Lyon Parc Auto est aujourd'hui le fer de lance de la mobilité et du stationnement de la métropole de Lyon. LPA propose aujourd'hui près de 20 000 places de stationnement au sein de ses 32 parcs, 257 voitures en autopartage, 1 000 places dans 17 parcs vélos et un service de parkings mutualisés LPA&CO avec plus de 1 100 places de stationnement complémentaires dans toute l'agglomération lyonnaise.

LPA est également engagé dans le domaine de la logistique urbaine et a été retenu pour la création d'un Hôtel de Logistique Urbaine au Port de Lyon et de l'innovation en accompagnant les start-ups au sein du Lab LPA et poursuit son engagement Enfin, LPA a toujours placé l'art au cœur de ses parcs avec aujourd'hui plus d'une quinzaine d'œuvres d'art pérennes et des expositions éphémères, au sein de ses parkings.

**CONTACT
PRESSE**

**plus2sens
04 37 24 02 58**

**François-Pierre SALAMAND - Anne-Sophie MASSON
04 37 24 02 58 - anne-sophie@plus2sens.com**

TWITTER / @lpa_officiel

INSTAGRAM / @movetoart

SITE / www.lpa.fr